



## VILLE DE SAINT-ETIENNE-LES REMIREMONT

Le 19/05/2022

Service scolaire et périscolaire A.J.



Madame, Monsieur,

La commune vous offre la possibilité d'accueillir vos enfants à la garderie périscolaire matin/soir, en restauration scolaire et au sein de notre accueil de loisirs les mercredis toute la journée et lors des vacances scolaires.

Je vous invite à prendre connaissance de ces services à travers le dossier ci-joint qui comprend:

- Les dispositions générales pour l'accueil aux structures périscolaires et de loisirs.
- Le livret rassemblant, page par page, les modalités de réservation pour ces accueils.
- Le dossier d'inscription que vous aurez à renseigner.

Dans cette optique, si vous souhaitez bénéficier de ces services, vous voudrez bien compléter **OBLIGATOIREMENT** la totalité du dossier d'inscription et le signer (pages 3 et 4), y joindre les pièces demandées et rapporter le tout en mairie.

⇒ **Impérativement avant le 15 juillet 2022**

D'autre part, afin de pouvoir bénéficier à titre gratuit du transport pour les trajets scolaires et périscolaires intra-muros :

- du domicile vers l'école de Seux (*Taxi secteur de La Suche*),
- de l'école vers le restaurant scolaire, *uniquement l'École de Seux et La Tortue Bleue*,

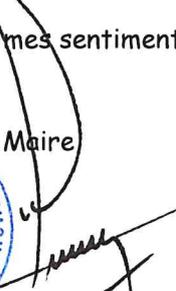
vous devez désormais procéder à l'inscription en ligne de votre enfant sur le site de la Région Grand Est

⇒ <https://extranet88.fluo.eu/usager/>

Pour 2022/2023 la demande de carte de transport doit s'effectuer entre le 7 juin et le 14 juillet 2022.

Les services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire  
  
Michel DEMANGE

Copies - Services du Centre de Loisirs et Restaurant Scolaire  
- Presse (Vosges Matin - Echo des Vosges - Remiremont Info - Remiremont Vallées)